

Réunion ATTAC 92 Clamart du 11 mars 2010

## La monnaie intervention de Raymond Zaharia<sup>1</sup>

### Introduction

1/ Les principes « mécaniques » dont on s'est doté, à travers des lois

2/ Les types de monnaie

3/ Système des prêts

4/ Les différents types d'institutions

En conclusion

Quelques lectures pour aller plus loin

### Introduction

Notre « intérêt » pour la dette publique et pour la monnaie (d'où vient-elle ?), trouve son origine dans le matraquage gouvernemental sur la nécessité de réduire les dépenses publiques, nécessité qui résulte surtout des règles que l'on s'est données, dans le cadre des mécanismes de la construction européenne.

Coût de la dette publique pour le budget de l'Etat : ~50 milliards d'€ par an, (60 milliards sans doute, dans 1 an), ce qui correspond au produit actuel issu de l'impôt sur le revenu. (Pour fixer les idées, 1 milliard/an représente ~30 000 emplois publics).

En France actuellement, le budget de la dette publique est le 2<sup>ème</sup> budget de l'Etat (avant celui la Défense et, pour le moment, après celui de l'Education Nationale, qui ne va sans doute pas tarder à passer derrière...).

1/ Les principes « mécaniques » dont on s'est doté, à travers des lois

1.1/ 1<sup>ère</sup> étape, dans les années 70 : le pouvoir de création monétaire est donné à la sphère privée, (= aux banques privées et non plus à la Banque de France), pour s'aligner sur le fonctionnement de l'Allemagne, où la Banque centrale, (BundesBank = la banque nationale), ne peut financer la dépense publique

➔ renoncement à nos instruments monétaires.

La somme des **intérêts** versés chaque année depuis 30 ans équivaut à 1 300 milliards (en valeur 2006), ce qui correspond à 60% du PIB, ou encore est équivalent à la dette publique à fin 2006.

---

<sup>1</sup> Notes rédigées à plusieurs : Thérèse, Eric et Raymond, pour la correspondance : le email du groupe : [attac92clamart@free.fr](mailto:attac92clamart@free.fr), qui fera suivre

En conservant le pouvoir de création monétaire à la banque nationale, la même somme pour le paiement des intérêts, est à la fois une dépense et une recette publique. Si nous nous étions versés cette somme colossale à nous-mêmes, (la Banque Centrale est un bien public depuis 1945), il n'y aurait pas de dette, et donc pas de nécessité de la rembourser.

Par ailleurs, un déficit n'est pas mauvais en soi, il est même créateur de richesses, puisqu'il permet de construire/consolider la structure éducative d'un pays, le réseau ferré, le réseau routier, ou de distribution des ressources énergétiques (eau, gaz, électricité...), toutes choses presque toujours financées à l'origine par du déficit public.

C'est le même principe pour un particulier qui emprunte, (donc se crée des dettes), pour acheter sa maison.

En revanche, dans le système actuel, ces 1 300 milliards constituent une sacrée aubaine pour les banquiers privés.

1.2/ 2<sup>ème</sup> étape : Article 104 du traité de Maastricht, élaboré en 1990-91 sur la base des théories de Milton Friedman, qui ont imprégnées l'OCDE, qui entérine l'interdiction aux états de manier directement le pouvoir de création monétaire.

Cet article a été bouclé sous M. Rocard, Premier Ministre, dans un contexte de dynamique de la construction européenne. Il a été reconduit dans l'article 123 du traité de Lisbonne.

La situation devient alors inextricable, irréversible (pour 50 ans, dixit Giscard), le piège se referme : il suffit qu'un seul pays s'oppose à la levée de cette interdiction pour l'empêcher. La situation est donc difficile à changer.

## 2/ Les types de monnaie

\* La monnaie fiduciaire : les billets et les pièces,

\* Mise en place progressive d'un système bancaire « privé », à qui l'on confie son argent, qui prête de l'argent, qui prête plus que ce dont il a la garde, ce qui permet de faire « travailler l'argent »...

➔ apparition des banquiers et démarrage de l'économie capitaliste

\* Les Etats cherchent alors à canaliser ce pouvoir, d'où la création des banques nationales : Banque de France, Banque d'Angleterre, etc...

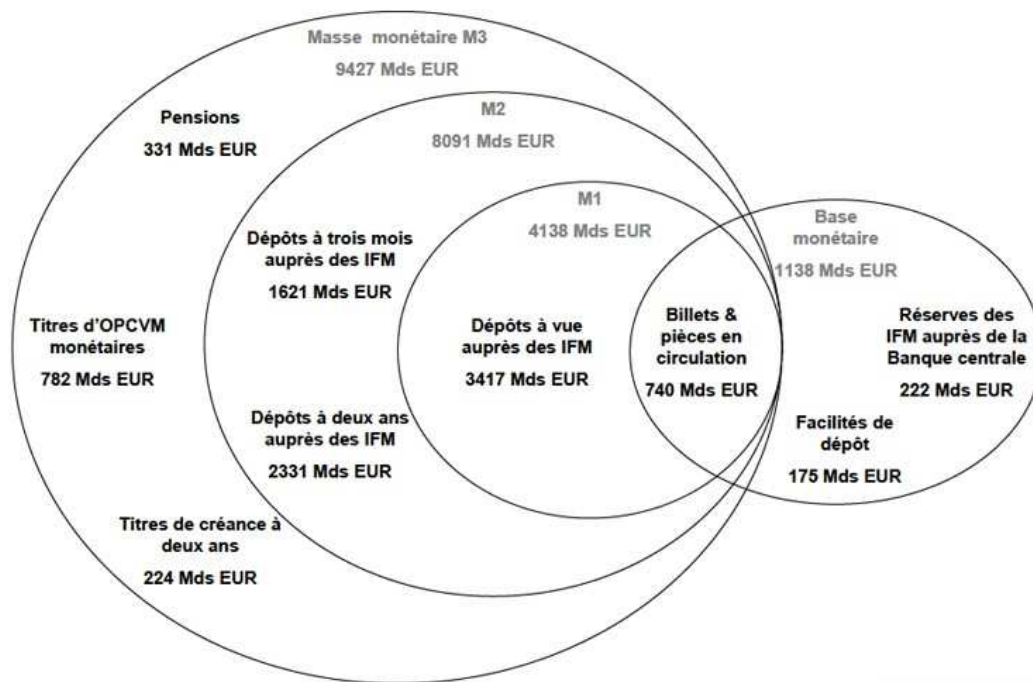
\* Monnaie scripturale : relevés de compte (dépôts) ➔ qu'on appelle aussi « liquidités »

\* Autres types de dépôts : comptes et livrets d'épargne (un peu moins « liquides », dans le sens où il faut d'abord faire une opération bancaire du livret vers le compte courant pour pouvoir faire un cheque), puis titres de pension, rentes...

Les billets et les pièces sont émis par la Banque centrale. Chaque banque a ainsi un compte à la Banque de France (en monnaie scripturale).

Pendant la crise qui a débuté en 2007, l'Etat a dû garantir les dépôts à hauteur de 70 000 Euros par compte bancaire.

### Eurosystème : base et masse monétaires (Février 2009)



Source : Natixis

\* L'Euro

Masse monétaire (somme de l'argent nécessaire pour l'activité économique générale) :  
9 400 milliards d'€ (fev. 2009)

Total des billets et pièces en circulation : 740 milliards d'€, soit 8 % seulement de la masse monétaire.

### 3/ Système des prêts

Pouvoir de création monétaire des banques = pouvoir d'accorder (ou non) un prêt.

Quand elle prête à un individu X, par exemple pour l'achat de sa maison, la banque ne prend rien aux autres individus, et encaisse les intérêts. Ce qui est prêté est mis sur le compte de l'acheteur qui le donne au vendeur, qui remet l'ensemble, ou une partie, dans le système. Les prêts ne sont donc possibles que dans la mesure où il y a des nouveaux emprunteurs et que les intérêts sont payés, ce qui permet de financer de nouveaux crédits. Et ainsi de suite...

2 grains de sable possibles dans ce beau système :

- les emprunteurs ne peuvent plus rembourser,
- le nombre d'emprunteurs diminue .

Le secteur bancaire représentait 5 % dans les profits du CAC40 , il y a 50 ans.

Il représente actuellement 50 %

➔ accroissement considérable de la richesse et du pouvoir, non démocratique, des banques : elles choisissent les projets qui se feront en fonction de leurs propres critères ou l'intérêt général, (la valeur « sociétale »), brille par... son absence !

Poids des intérêts, (aux divers niveaux de l'investissement et de la production), dans nos prix : de 30 à 40 % , c a d. plusieurs centaines de milliards.

#### 4/ Les différents types d'institutions

On distingue :

- les banques de dépôts
- les banques d'affaires

La crise de 1929 a été grandement due au mélange de ces deux activités.

Glass Steagal Act : pose l'interdiction de ce mélange. F. D. Roosevelt oblige les banques à « s'émietter » (pas de couverture nationale). Le Glass Steagal Act a été supprimé par Clinton.

#### En conclusion

La privatisation du pouvoir monétaire conduit :

- à une dette publique « *inextinguible* », qui constitue un cas chimiquement pur de dépense publique improductive, (celle que nos gouvernants affirment vouloir éliminer en priorité) : elle ne sert en effet, qu' à enrichir les plus riches européens ou non européens !
- à un surcoût qui est reflété dans les prix (investissement et consommation).

Alternative : revenir à une monnaie centrale, à un pouvoir de création monétaire central par la Banque Centrale Européenne, à qui le Traité de Lisbonne l'interdit, et dont beaucoup, qui en tirent profit, en sont très heureux.

#### Quelques lectures pour aller plus loin

L'argent dette – P. Grignon (voir sur le site d'ATTAC)

André-Jacques Holbecq (voir les Editions Yves Michel : [www.yvesmichel.org](http://www.yvesmichel.org))

Frédéric Lordon, économiste et sociologue (de nombreux articles parus dans le Monde Diplomatique (papier et blog du le site du Monde Diplo : la pompe à phynance »)

Commission Finances d'Attac (le lundi) : connexion sur Skype (audio)

Plusieurs communiqués d'ATTAC France en mars et avril sur la situation de la Grèce et de l'Islande.

A suivre...